

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60811-1-4

1985

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2001-07

Amendement 2

**Méthodes d'essais communes pour matériaux
d'isolation et de gainage des câbles électriques et
optiques –**

**Partie 1-4:
Méthodes d'application générale –
Essais à basse température**

Amendment 2

**Common test methods for insulating and
sheathing materials of electric and optical cables –**

**Part 1-4:
Methods for general application –
Test at low temperature**

© IEC 2001 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 20 de la CEI: Câbles électriques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
20/468/FDIS	20/479/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2007. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page de couverture, page de titres, page 4 et page 6

Modifier le titre principal comme suit:

MÉTHODES D'ESSAIS COMMUNES POUR MATÉRIAUX D'ISOLATION ET DE GAINAGE DES CÂBLES ÉLECTRIQUES ET OPTIQUES –

Page 6

1 Domaine d'application

Ajouter, à la fin du premier alinéa, le nouveau texte suivant:

...., et pour les applications offshore.

Pages 8, 16 et 18

Paragrophes 8.1.3, 8.1.4, 8.5.3 et 8.5.5 (deux fois)

Supprimer le mot «réfrigérateur» et le remplacer par «chambre à basse température appropriée».

FOREWORD

This amendment has been prepared by IEC technical committee 20: Electric cables.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
20/468/FDIS	20/479/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until 2007. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Cover page, title page, page 5 and page 7

Amend the main title to read:

**COMMON TEST METHODS FOR INSULATING AND SHEATHING
MATERIALS OF ELECTRIC AND OPTICAL CABLES –**

Page 7

1 Scope

Add, at the end of the first paragraph, the following new text:

... and in offshore applications.

Pages 9, 17 and 19

Subclauses 8.1.3, 8.1.4, 8.5.3 and 8.5.5 (twice)

Delete the word "refrigerator" and replace it by "suitable low temperature cabinet".

Page 10

8.3.2 Appareillage, mode opératoire et conditions d'essai

La correction ne concerne que le texte anglais.

Page 14

8.4.3 Préparation des éprouvettes

NOTE La modification suivante remplace celle donnée pour ce paragraphe dans l'amendement 1 de la CEI 60811-1-4.

Supprimer le deuxième alinéa et remplacer le texte existant des troisième et quatrième alinéas par ce qui suit:

La gaine n'a besoin d'être ni meulée ni coupée si les surfaces intérieure et extérieure sont lisses, et que son épaisseur moyenne spécifiée ne dépasse pas 2,0 mm. On doit meuler ou couper les échantillons ayant une épaisseur supérieure ou présentant des empreintes ou des stries sur la face interne de façon à obtenir deux surfaces lisses et parallèles, et une épaisseur ne dépassant pas 2,0 mm. L'épaisseur minimale après la coupe ou le meulage doit être égale à 0,8 mm mais si l'on ne peut l'obtenir à partir de l'échantillon original, une épaisseur minimale de 0,6 mm est autorisée. Le meulage et la coupe doivent être effectués avec soin afin d'éviter un échauffement excessif ainsi que des contraintes mécaniques dans la gaine. Pour les gaines en polyéthylène (PE) et en polypropylène (PP), couper uniquement et ne pas meuler. Un exemple de dispositif de coupe est donné à l'annexe A de la CEI 60811-1-1.

Toutes les éprouvettes doivent être conditionnées à la température ambiante pendant au moins 16 h.

Page 18

8.5.5 Mode opératoire

Ajouter, après le cinquième alinéa, la note suivante:

NOTE De l'eau chaude (40 °C à 50 °C) s'est révélée appropriée.